

## Gestion des plans

### Conception du Phasage

- [Introduction](#)
- **[Gestion des plans](#)**
- [Gestion du SIG](#)
- [Gestion des zones et axes](#)
- [Les catégories de zone \(nouveau v7\)](#)
- [Gestion des zones d'impression](#)
- [Gestion des activités](#)
- [Gestion des objets connectés](#)
- [Les pictogrammes mobiles](#)
- [Le diagramme de Gantt](#)
- [Le Live View \(v6 et v7\)](#)

### En quelques mots

Phase Manager permet d'importer des plans ou dessins techniques aux formats DXF, SVG ou PDF.

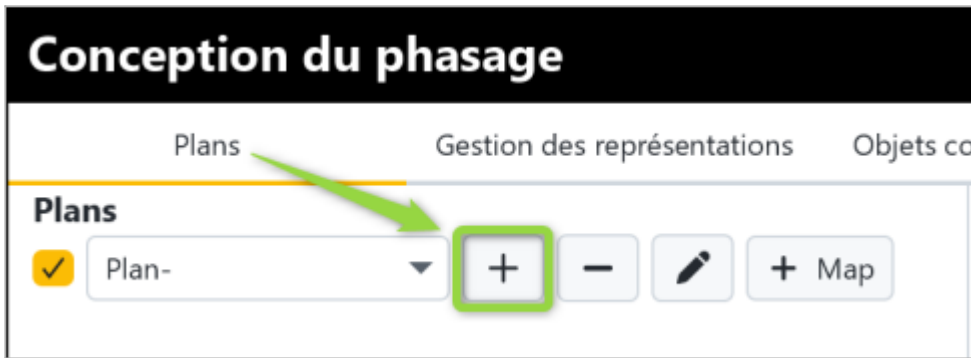
Attention : les documents trop volumineux risquent de ralentir significativement la création des carnets de phasage et leurs impressions.

### Import des plans

Phase Manager permet d'importer des plans ou dessins techniques aux formats DXF, SVG ou PDF.

### Procédure d'import de plan

Pour ajouter un plan cliquez sur le bouton + situé dans l'onglet *Plans* :



Après avoir importé votre fichier de plan, les noeuds s'affichent dans l'éditeur vectoriel.

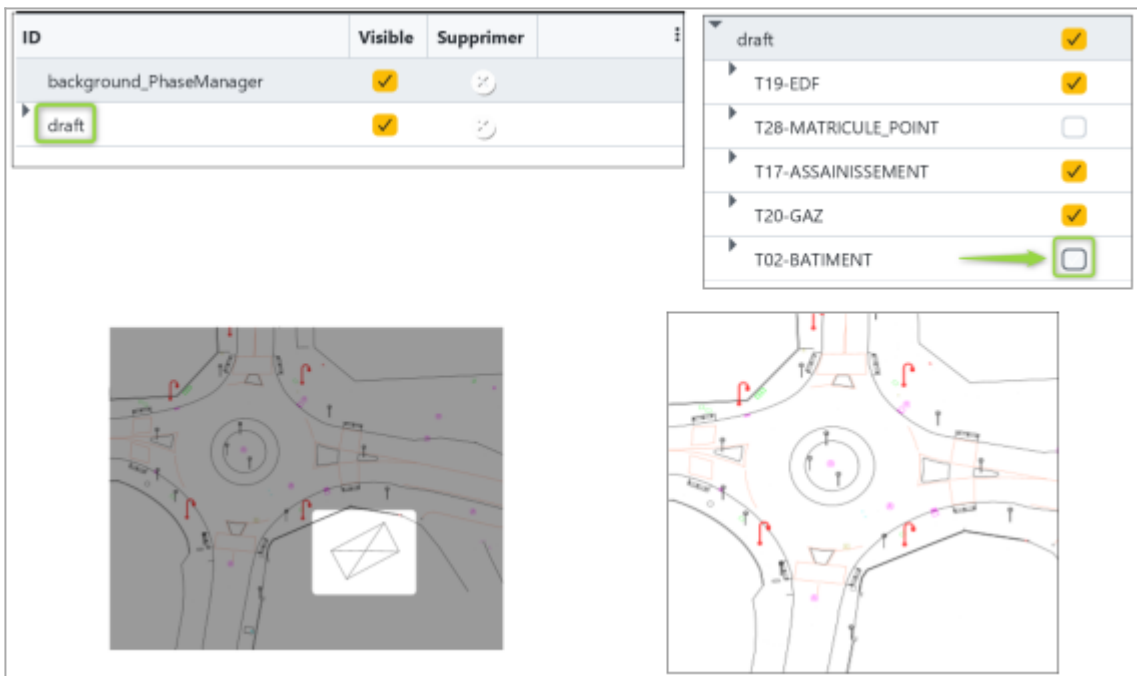
## Éditeur de plans

Juste après l'import d'un plan, vous vous retrouvez dans la fenêtre d'édition des plans.

Depuis l'éditeur de plans, vous pouvez ajuster la visibilité des objets qui composent votre plan.

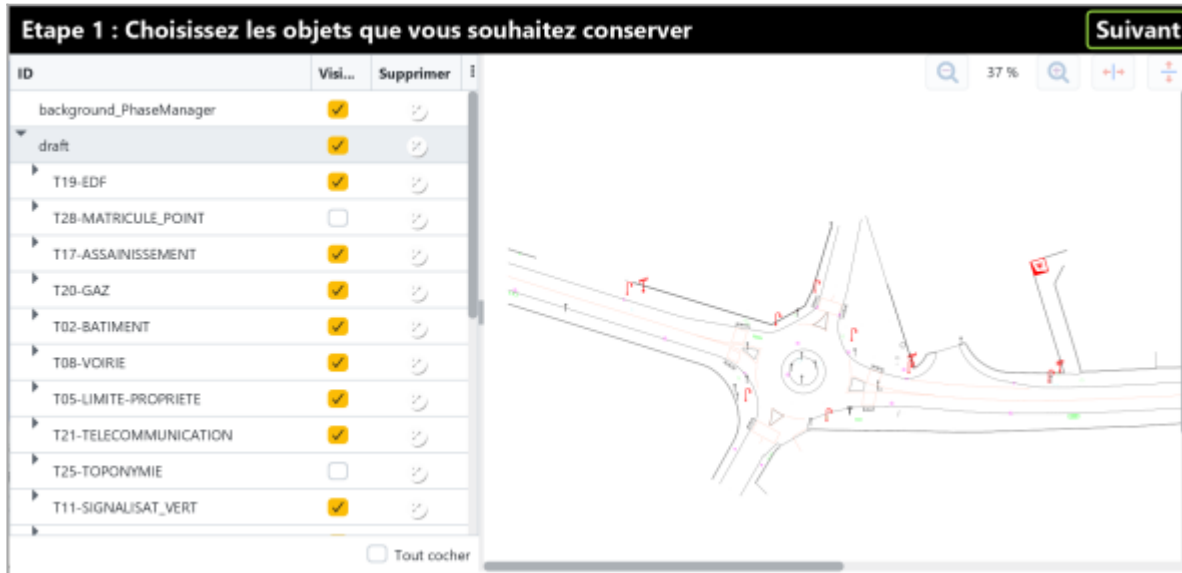
## Masquage d'objets sur le plan

En haut du panneau latéral gauche double-cliquez sur l'objet racine du plan (ici « draft ») pour dérouler la liste des entités, puis décochez la visibilité de l'objet à masquer (ici 'T02-Bâtiment') :



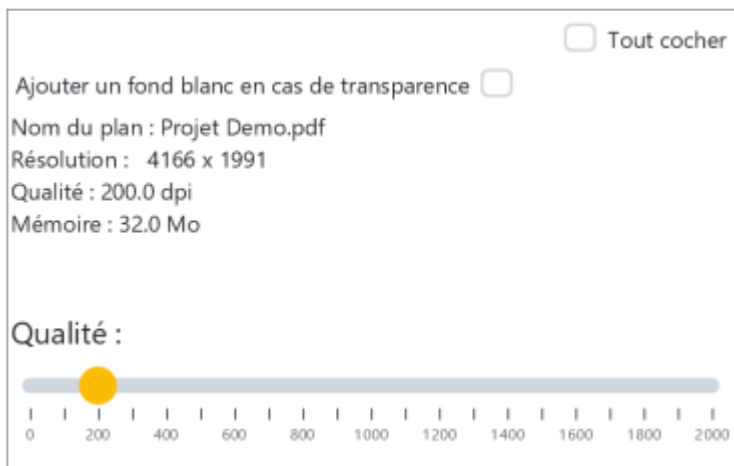
## Enregistrement d'un plan

Pour enregistrer un plan, cliquer sur le bouton Suivant :



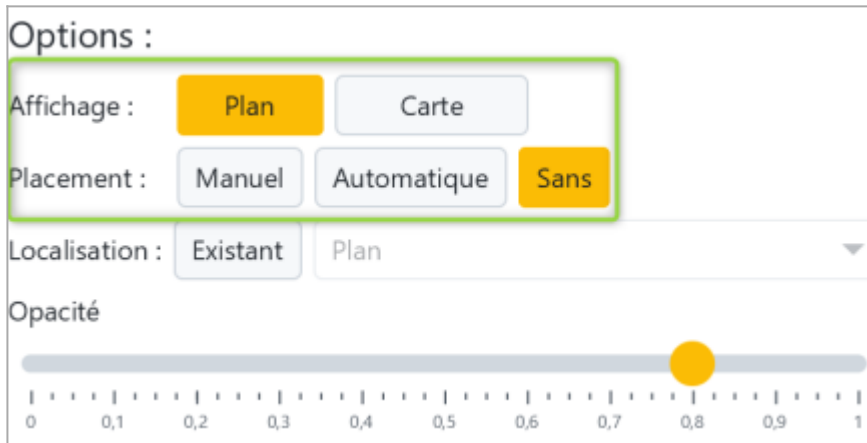
## Qualité du plan

Définissez la qualité du plan dans l'étape 2 puis cliquez sur Suivant



Plus la qualité sera élevée, plus le plan sera lourd à traiter.

Le plan va s'afficher de nouveau dans l'interface de géoréférencement à l'étape 3 qui est caractérisée par les options de placement situé en bas à gauche :



note : le géoréférencement introduit avec le SIG dans Phase Manager 4 [est décrit ICI](#).

Dans cet exemple nous n'allons pas géoréférencer le plan et nous cliquons de nouveau sur la coche d'enregistrement de la fenêtre.

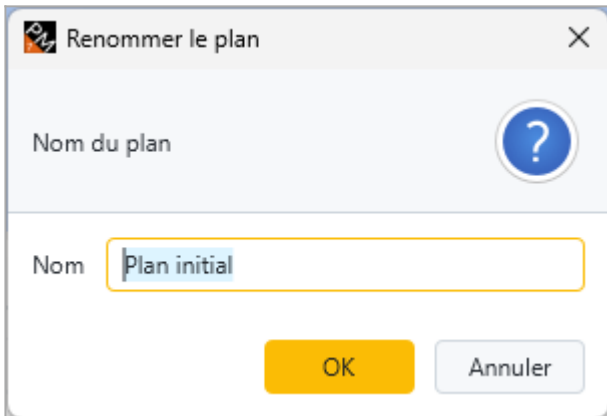
## Nommage des plans et choix du plan par défaut

Pour renommer un plan, le sélectionner puis cliquer sur le bouton de renommage

### Procédure de renommage d'un plan

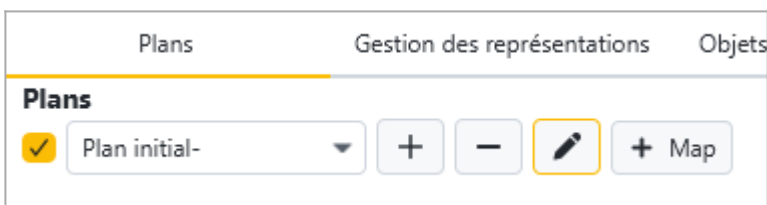


Dans la fenêtre qui s'ouvre modifier le nom du plan puis cliquez sur OK :



## Choix du plan par défaut

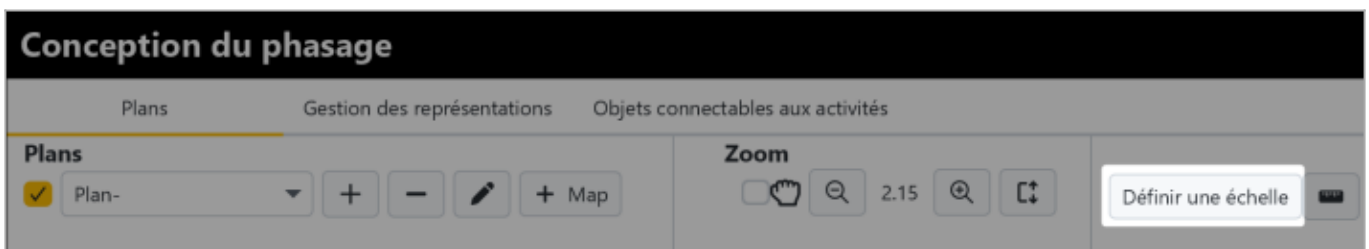
Dans le cas où on dispose de plusieurs plans, on spécifiera le plan utilisé par défaut au moyen de la coche située à la gauche du nom du plan :



## Ajout d'une échelle et utilisation de l'outil de mesure

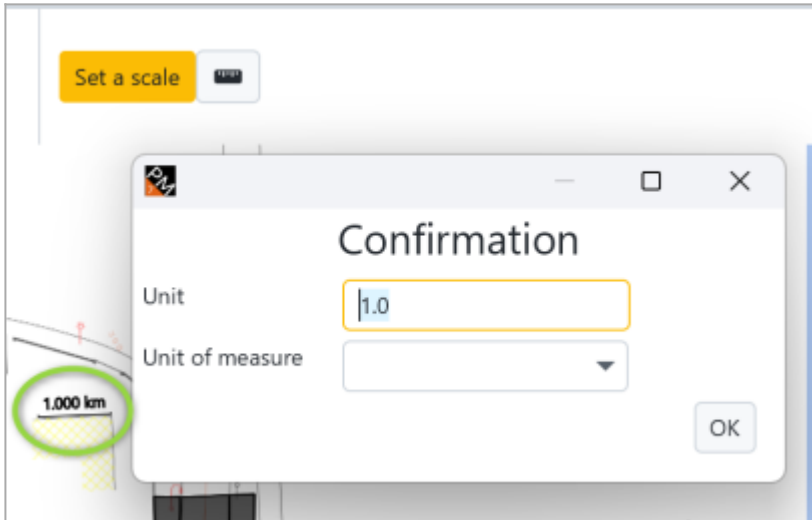
### Ajout d'une échelle

Il est très simple d'ajouter une échelle à vos plans : cliquez sur le bouton **Définir une échelle** de l'onglet **Plans et Phases**.



Maintenez le clic pour tracer l'échelle et relâchez au deuxième point sur votre plan pour définir une distance connue.

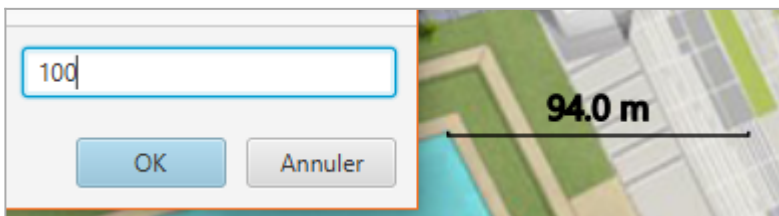
Quand votre plan ne contient pas de Métadonnées comme c'est le cas sur les PDF, ou qu'il n'a pas été géoréférencé, vous pouvez renseigner l'échelle vous-même :



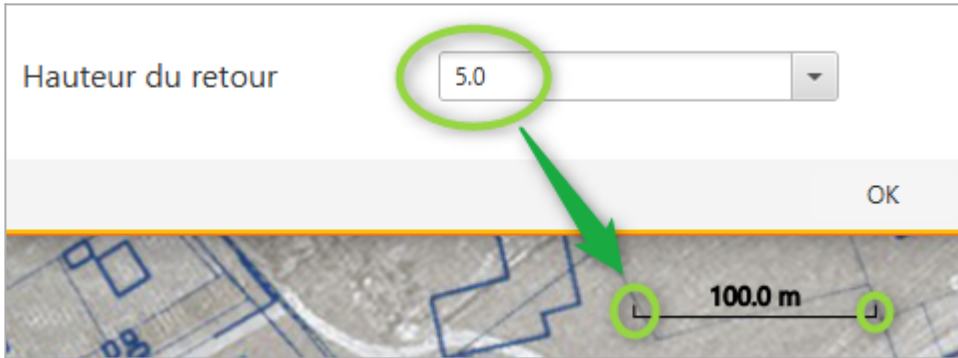
Une fois l'échelle validée, positionnez la précisément à l'horizontale en faisant un clic-droit puis **Mettre à l'horizontale** :



Vous pouvez normer votre échelle sur une valeur arrondie en effectuant un clic-droit puis **Ajuster l'échelle** :




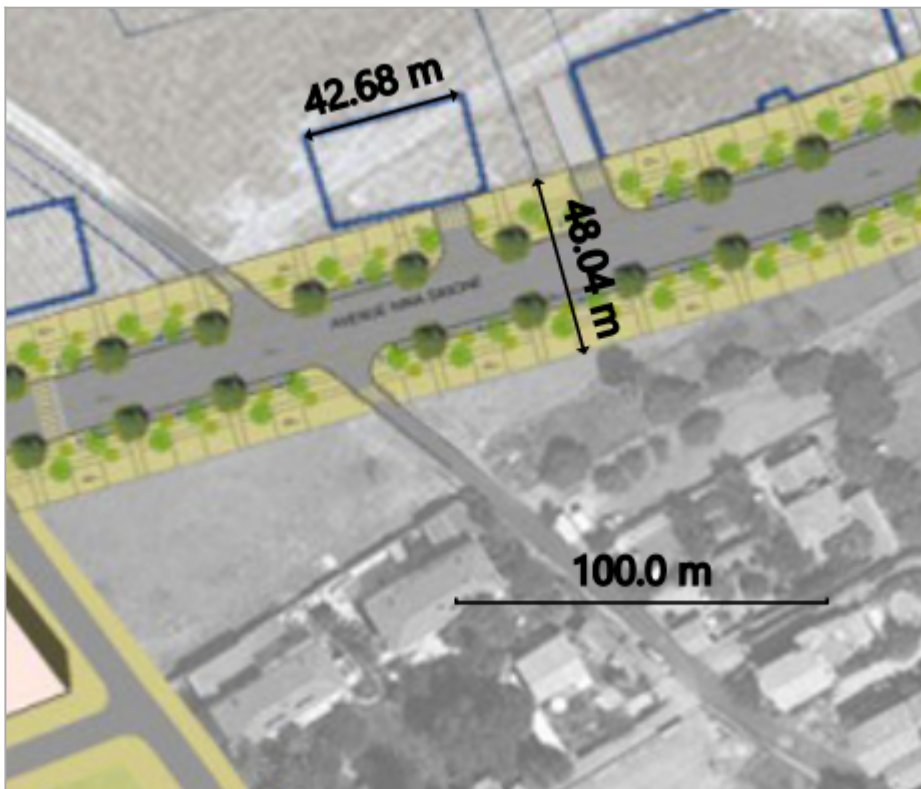
L'échelle est redimensionnée et peut maintenant être déplacée où bon vous semble sur le plan. La longueur des retours d'extrémités de l'échelle se spécifie en faisant un clic-droit > **Propriétés** > puis en fixant la **Hauteur du retour** :



## Utilisation de l'outil de mesure

Une fois l'échelle du plan définie comme indiqué ci-dessus, ou [si votre plan est géoréférencé](#), vous pouvez

utiliser l'outil de mesure  pour marquer la distance entre deux points (ci-dessous la longueur d'un bâtiment et la largeur de la voie) :



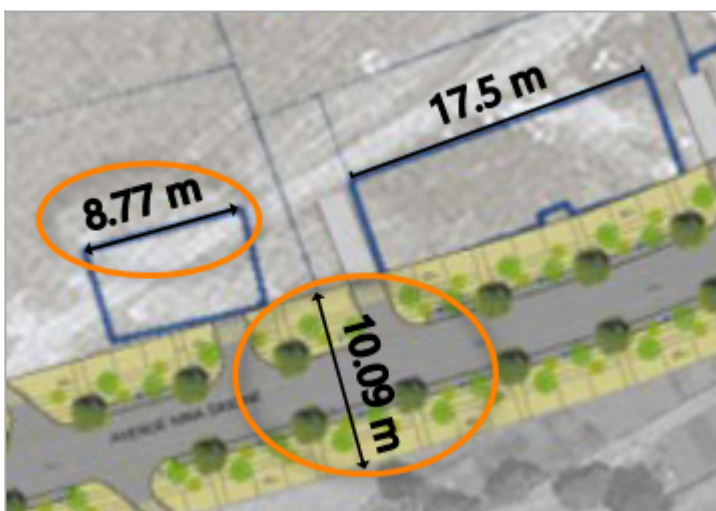
Sur cet exemple, on se rend compte que l'échelle est fautive, car la voie mesure bien moins que 48 m de large.

Il est possible à tout moment de redéfinir l'échelle, tout en conservant les mesures existantes.

Par exemple ci-dessous on modifie l'échelle du plan en la traçant sur la longueur connue d'un bâtiment :



Les mesures de longueur de l'autre bâtiment et de largeur de voie sont automatiquement ajustées :



## Échelle d'affichage des plans

Note : vous pouvez modifier l'échelle d'affichage des plans au moyen des boutons de zoom et d'ajustement situés en haut à droite de la fenêtre. Ces paramètres sont persistants plan par plan.

